

Projet de loi modifiant la loi du 1er août 1985 portant des mesures fiscales et autres, en ce qui concerne les compétences de la commission pour l'aide financière aux victimes d'actes intentionnels de violence et aux sauveteurs occasionnels en ce qui concerne l'aide aux victimes dans des affaires non élucidées et précisant son pouvoir d'enquête, n° [3261](#)

Le présent projet de loi doit être lu avec le projet de loi modifiant la loi du 1er août 1985 portant des mesures fiscales et autres en ce qui concerne les sauveteurs occasionnels et les victimes dans des affaires non élucidées (DOC 54 3260/001).

Le projet de loi traite deux aspects. Premièrement le projet de loi détermine l'aide exceptionnelle que la Commission pour l'aide financière aux victimes d'actes intentionnels de violence et aux sauveteurs occasionnels peut accorder en ce qui concerne les victimes des tueurs du Brabant et d'autres enquêtes qui durent exceptionnellement longtemps.

Le deuxième aspect du projet de loi concerne les sauveteurs occasionnels. Le pouvoir d'enquête attribué à la commission pour l'aide financière aux victimes à l'article 34bis lui permet de procéder ou de faire procéder à toutes les investigations utiles destinées à vérifier la situation financière du requérant, le cas échéant, et de l'auteur de l'acte intentionnel de violence. La commission doit disposer de ce même pouvoir vis-à-vis des dossiers concernant des sauveteurs occasionnels.

[Lire la discussion](#)

Le projet de loi n° 3261 est adopté par 104 voix et 33 abstentions

Vote nominatif : 017

Oui	104
-----	-----

Becq Sonja, Bellens Rita, Bogaert Hendrik, Bracke Siegfried, Burton Emmanuel, Calomne Gautier, Calvo Kristof, Capoen An, Caprasse Véronique, Carcaci Aldo, Casier Youro, Cassart-Mailleux Caroline, Ceysens Patricia, Chastel Olivier, Cheron Marcel, Clarinval David, De Coninck Inez, De Coninck Monica, de Coster-Bauchau Sybille, De Crom Sandrine, Dedecker Peter, Dedry Anne, Degroote Koenraad, Demir Zuhail, Demon Franky, De Roover Peter, Deseyn Roel, Detiège Maya, De Vriendt Wouter, Dewael Patrick, De Wever Bart, De Wit Sophie, D'Haese Christoph, Dierick Leen, Dumery Daphné, Flahaux Jean-Jacques, Foret Gilles, Francken Theo, Friart Benoît, Gabriëls Katja, Galant Isabelle, Gantois Rita, Geerts David, Gilkinet Georges, Goffin Philippe, Grosemans Karolien, Heeren Veerle, Jadin Kattrin, Jambon Jan, Janssen Werner, Janssens Dirk, Jiroflée Karin, Kitir Meryame, Lachaert Egbert, Lambrecht Annick, Lanjri Nahima, Lijnen Nele, Luykx Peter, Maingain Olivier, Miller Richard, Muylle Nathalie, Nolle Jean-Marc, Pehlivan Fatma, Piedboeuf Benoît, Pivin Philippe, Schepmans Françoise, Schlitz Sarah, Scourneau Vincent, Smaers Griet, Spooren Jan, Temmerman Karin, Terwingen Raf, Thiéry Damien, Top Alain, Uyttersprot Goedele, Van Biesen Luk, Van Camp Yoleen, Van Cauter Carina, Van den Bergh Jef, Vanden Burre Gilles, Vandenput Tim, Vandeput Steven, Van der Maelen Dirk, Van de Velde Robert, Van Hecke Stefaan, Van Hoof Els, Van Mechelen Dirk, Van Peel Valerie, Van Peteghem Vincent, Van Quickenborne Vincent, Van Rompuy Eric, Van Vaerenbergh Kristien, Vanvelthoven Peter, Vercamer Stefaan, Vercammen Jan, Verherstraeten Servais, Vermeulen Brecht, Vuye Hendrik, Waterschoot Véronique, Willaert Evita, Wilrycx Frank, Wollants Bert, Wouters Veerle, Yüksel Veli

Non	000
-----	-----

Abstentions	033
-------------	-----

Ben Hamou Nawal, Brotcorne Christian, Chabot Jacques, Corthouts Michel, Daerden Frédéric, Dallemagne Georges, de Lamotte Michel, Delannois Paul-Olivier, Delizée Jean-Marc, Delpérée Francis, Devin Laurent, Dewinter Filip, Di Rupo Elio, Dispa Benoît, Fernandez Fernandez Julie, Fonck Catherine,

Goffinet Anne-Catherine, Hedeouw Raoul, Henry Olivier, Kir Emir, Laaouej Ahmed, Lalieux Karine, Mathot Alain, Matz Vanessa, Onkelinx Laurette, Özen Özlem, Pas Barbara, Penris Jan, Pirlot Sébastien, Senesael Daniel, Thiébaud Eric, Van Hees Marco, Winckel Fabienne